

Sur-sécurisation ou atteinte à la liberté ?!

Reims, le 03 Juin 2015

Clean desk ? Quèsaco ?

Assurer la sécurité des données du client final : telle est la devise du nouveau process de bureau propre (clean desk) annoncé par la Direction Nationale, soumise à l'exigence du « Groupe Monde ». Complément du PCI-DSS réservé aux milieux traitant des données bancaires, cette norme est censée limiter, à un risque proche de zéro, la fuite de données ainsi que la fraude !

En pratique, « Clean desk », **c'est « zéro » affaires personnelles sur les positions de travail**. Objets illicites, le stylo et le papier sont expressément prohibés et leurs usages **passible de sanction**. Ainsi, notes personnelles, book de formation et documents papiers en tout genre vont venir alimenter nos feux de cheminées hivernaux !

Vous avez froid et vous n'avez qu'un blouson ? Vous n'aviez qu'à prévoir un gilet sans poches !

Présumés coupables, **les salariés seront contraint de ne pas conserver** avec eux, puisqu'interdit d'accès aux plateaux de production, **leur manteau, leur sac, leur sacoche ou tout autre effet** qui permettrait de sortir de l'entreprise ~~du plutonium ou des armes chimiques~~ des données clients.

Il en va de même pour tout type d'appareil permettant ~~d'être joint en cas d'urgence~~ d'enregistrer des informations confidentielles que nous manipulons depuis des années. Seront donc concernés par cette interdiction les téléphones portables, les ordinateurs portables, les tablettes, les clés USB, etc...
Travaillons-nous sur des données militaires sensibles ?

Une restriction des libertés individuelles qui n'est absolument pas proportionnée au but recherché !!!

Bafouant le dialogue social, **la Direction, dès fin mars, a commencé à déployer sa nouvelle politique de sécurité** par l'intermédiaire des Responsables d'équipes, via des points de contrôles quotidien à la limite de l'acharnement pour les conseillers (jusqu'à 6 passages sur un CC/jour).



☛ **Vos élus SUD, Guillaume Esnault et Franck Lefèvre, en accord avec les deux autres membres du CHSCT, ont décidé de saisir la justice lors d'une réunion extraordinaire qui s'est tenue le 23 Avril afin de faire valoir les droits des salariés et ont exigés que le projet soit stoppé en attendant d'être consulté.**

Le temps, c'est de l'argent !! ... ou pas...

Afin de déposer ses affaires personnelles, des vestiaires seront mis à disposition sur le plateau P1. Ce passage sera obligatoire et nécessaire tous les matins/soirs car **il vous faudra impérativement « badger »** pour activer/désactiver vos droits d'accès à votre poste de travail pour la journée (Welcome to Fort Knox...). Tout ceci, bien entendu, **SANS être rémunéré**.

En revanche, vous donner la responsabilité de la sécurité des locaux dès le passage du hall d'entrée, en faisant le gardien, sans vous rémunérer en conséquence ne pose pas de problème à la Direction.

De même, **aucune revalorisation du temps de pause ne sera effectuée** pour prendre en considération les aller et venu entre les positions de travail et les vestiaires.

🗨 **Vos élus SUD dénoncent fermement ces points et exigent que l'entreprise rémunère ses salariés dès lors qu'ils sont à sa disposition et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à leurs occupations personnelles conformément à l'article L. 3121-1 du Code du Travail !!!**

Ils décident, vous appliquez...

« *L'employeur doit donner les moyens aux salariés pour travailler* » indique le Règlement Intérieur de 2009. Après avoir pris la décision de réduire la surface locative et les plateaux de production, **Teleperformance enchérie en limitant les moyens du salarié** au seul PC et fiches plastifiées que la Direction, souveraine, décidera de fournir.

🗨 **Vos élus SUD ont demandés la tenu de groupe de travail afin que les équipes de production soient associer au projet de remaniement : en vain. Seuls les responsables décideront si vous avez besoin de tel ou tel moyen pour travailler.**

Le projet de sécurisation des données ne s'arrête pas là !!

En effet, parce que le « flicage » de l'activité via le téléphone, le traçage via les outils informatiques et le pistage aux entrées/sorties ne lui suffisent pas, la Direction souhaite mettre en place une « hotline » pour permettre la signalisation de comportement frauduleux ou même suspicieux. Elle encourage donc l'ensemble des salariés à se suspecter les uns et les autres et à pratiquer la dénonciation. Une pratique digne des heures sombres de notre histoire.

Si la sécurisation des données de nos clients est importante, elle ne doit pas trouver son inspiration dans la paranoïa. La Direction peut choisir de construire des murs en granite et installer des portes anti-explosions, le risque « zéro » n'existe pas. Il est donc autant inutile qu'inadmissible de restreindre excessivement nos libertés individuelles.



Votre équipe SUD

Sandrine DUTARTRE (DS/DP sup.)
06 77 14 76 68

Hakim SEKOURI (DP)
07 70 02 04 70

Didier THIEBAULD (DP/CE)
06 95 26 09 28

Sébastien ROSINA (DP)
06 13 83 93 40

Guillaume ESNAULT (DP/CHSCT)
06 62 47 47 90

Samir REGIG (DP sup.)
06 75 26 57 18

Franck LEFEVRE (CHSCT)
06 66 50 38 52

